RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ILLE-ET-VILAINE
BANQUE ET ASSURANCES

Liste des fondateurs

Société : 2 L AIRE ACCESSIBILITE & SOLUTIONS

Compte n° 46347855960

Liste des personnes physiques

Prénom Nom	Date de naissance	Montant versé en €
Foulon Sandy	[redacted]	510,00
Foulon Allison	[redacted]	490,00

GAETAN TESSIER
Directeur de la clientèle professionnelle

[redacted]

Ref : L_COM_CO_ATT_DEPO_CONSTI_KSOC_V01_007-2024.06.21.17.47.56.65

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande – 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Identifiant unique CITEO : FR234290_01ZVJG.

ILLE-ET-VILAINE
BANQUE ET ASSURANCES

DIR PRO BROCELIANDE
CCAL LE RELAIS
51 RUE DE RENNES
35600 REDON
Tél. : [redacted]
Fax :

V / réf.: 46347855960
N / réf.: TONY PINSAULT

Attestation de dépôt

pour constitution de capital social
(Articles L.225-5 et R.22-10-6 du Code de commerce)

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Ille-et-Vilaine dont le siège social est sis à : 4 Rue Louis Braille 35136 St Jacques de la Lande atteste

qu'il a été déposé le 09/01/2025 par FOULON SANDY et FOULON ALLISON fondateur - conformément à la réglementation en vigueur -

- Au compte spécial bloqué n° 46347855960
 ouvert au nom de la Société en formation, dénommée 2 L AIRE ACCESSIBILITE & SOLUTIONS
 au capital de 1 000,00 EUR
 avec appel public à l'épargne
 dont le siège social est établi à [redacted]
 la somme de 1 000,00 EUR représentant la partie libérée soit : 100,00 % du capital social

- Une liste comportant les membres fondateurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux (ci-après annexée).

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à REDON, le 10 Janvier 2025

GAETAN TESSIER
Directeur de la clientèle professionnelle

[redacted]

Réf : L_COM_CO_ATT_DEPO_CONSTI_KSOC_V01_007-2024.06.21.17.47.56.85

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande – 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris. Identifiant unique CITEO : FR234290_01ZVJG.